

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MELISSA ALBERT	Numéro de permis 2014821	Date d'inspection Le 22 novembre 2022	
Nom de l'établissement Centre Éducatif Méli Mélo		Numéro de téléphone (506) 852-1317	
Adresse 210 rue Sainte-Therese Dieppe NB E1A 1T3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité s'est présentée sur les lieux pour un inspection de surveillance et il n'y avait personne. L'exploitante a été rejointe par téléphone et affirme qu'ils étaient partis pour une sortie. La mentore en assurance de la qualité retournera une autre journée.

original signé par  
Sophie Powers

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 novembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Mélissa Albert

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 novembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date